



FICHE RESSOURCES

LE PRINCIPE N°1 DE LA COEDUCATION

PRINCIPE NUMÉRO 1 : POSER UN CADRE COMMUN

Cette **responsabilité partagée** suppose de poser un cadre commun, de le faire vivre et se mettre d'accord sur **des références communes**.

Aujourd'hui, dans le contexte sociétal, **les modèles familiaux traditionnels sont remis en question**, tant dans les rapports de couple, de procréation, de filiation, d'identité, amenant des logiques plus individuelles que collectives, ainsi qu'une forme d'isolement des parents.

Connaître les pratiques familiales, les partager, chercher à définir un cadre commun de valeurs, les prendre en compte à la MFR permet **d'assurer une continuité éducative entre les différents lieux de vie du jeune**.

Elles ont besoin d'être posées et explicitées.

La formation s'organise autour du respect de valeurs définies dans le projet d'éducation des MFR ou dans le projet du mouvement : respect, écoute, bienveillance, ouverture aux autres et aux mondes, respect des autres - des biens - des règles...

Exemple 1 : expliciter les règles de vie à la MFR pour **donner du sens** et en même temps expliquer les valeurs portées par la MFR dès la rencontre au moment de l'inscription. Souvent c'est plutôt une explication de la formation (sous un angle référentiel, stage, modalités pédagogiques) mais **cet angle éducatif est essentiel**.

Exemple 2 : Expliquer la règle pour l'utilisation du portable : le collectif, apprendre à s'ouvrir aux autres, savoir l'utiliser à d'autres fins. Parfois, c'est aussi un « fil » que les parents ont besoin de décrocher au moment de l'adolescence pour permettre à leur jeune de grandir. Cela participe de l'autonomie.

La diversité des pratiques et des « modèles d'éducation », participent alors à une construction identitaire du jeune qui intègre la diversité et l'ouverture sur le monde.

UN CADRE COMMUN DANS UN SOUCI DE CONTINUITÉ

La coéducation devient donc une problématique de continuité dans des espaces multiples avec un socle commun de valeurs partagées mais une mise en œuvre différente.

Cette articulation permet ainsi des prolongements de l'espace familial, ou des croisements voire des ruptures conscientes, permettant des continuités ou des complémentarités en essayant d'éviter de grosses ruptures entre les différents espaces de vie du jeune.

Faire l'expérience de la séparation, de règles différentes, de limites différenciées préparent le jeune à l'entrée dans la vie sociale.

Poser les éléments de valeurs des MFR, du cadre posé pour les faire vivre est par conséquent fondamental = SE METTRE D'ACCORD.

Expliciter le cadre éducatif et pédagogique permet également de lever les peurs, les craintes et favorise la RELATION DE CONFIANCE

On pourrait comparer à un musicien avec une partition de musique.

Avec la coéducation, la partition est posée, les notes de musique aussi mais la manière de jouer et d'orchestrer est différente d'un chef d'orchestre (adulte) à un autre. La musique diffère et ne s'exprime pas de la même manière : lente, rythmée, vive ... et le musicien ne se comporte pas de la même manière.

**L'ADOLESCENT SE CONSTRUIT
PAR LA COMPARAISON,
LA CONFRONTATION
POUR FAIRE SES
PROPRES CHOIX.**

